

BX
2162
C236
AI
A613
SER.3
2
1917

Annales du T. S. Rosai re

ET

Chronique du Pèlerinage

DU

Cap-de-la-Madeleine

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Vol. 2ème de la IIIème série
De janvier 1917 à janvier 1918



Bénies par Sa Sainteté le Pape Pie X et approuvées par l'Ordinaire

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons n'accorder aux faits racontés ici que l'autorité de témoignages historiques, nous soumettant avec un amour filial au jugement de la Sainte Eglise.

Prime ! Prime !

EXERCICES ET PRIÈRES
en union avec
LA TRÈS SAINTE VIERGE.

La guerre révolutionnera bien des choses avant de changer les modes... bonnes ou mauvaises. Celle des étrennes est encore intacte. Nos soldats même en reçoivent jusque sur la ligne de front.

Il ne pouvait donc être question, pour nous, de laisser tomber, cette année, la coutume que nous avons contractée, comme bien d'autres, de donner une prime à tous nos abonnés.

Mais quel sera ce cadeau ? Une image ?... Les murs de nos maisons en sont tapissés. D'aucuns en accepteraient avec plaisir, mais ils la voudraient encadrée... Un chapelet ? un crucifix ? une médaille ?... Ces objets ont doublé de valeur. A peine nous est-il possible de donner quelque chose de convenable à nos zélateurs et à nos zélatrices.

Finalement, nous avons décidé de préparer un petit recueil d'exercices et de prières en union avec la Sainte Vierge De format portatif, $4\frac{3}{4} \times 3\frac{1}{8}$ pouces, brochure et couverture solides, caractère gros et net, cet opuscule de 128 pages paraîtra peut-être, à l'heure actuelle, un peu luxueux. Qu'importe ! Notre oeuvre est toute d'apostolat: nos sacrifices seront largement compensés par les fruits de grâce et de vertu que ce livre de piété mariale produira, à coup sûr, dans des milliers de foyers catholiques.

Cette prime sera adressée, au cours de cette année, à tous ceux et celles qui s'abonneront pour la première fois à nos annales, ou qui renouvelleront leur abonnement expiré en 1917.

Elle servira de reçu et nous n'en accorderons point d'autres.

Les zélateurs et zélatrices qui désirent la distribuer en faisant leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande. Nous leur adresserons le nombre voulu d'autant plus volontiers qu'ils nous épargneront une assez forte dépense de temps, de travail et de frais de poste.

Le tirage de notre recueil est limité au nombre de nos abonnés. C'est dire qu'il ne peut être mis en vente.

L'ADMINISTRATION.



Chronique du Sanctuaire

"Recueillez les miettes..."

Novembre 1916.

PELERINS



AS un seul pèlerinage organisé en novembre. Tout au plus quelques groupes en auto, trop clair-semés au gré du Missionnaire chargé de les desservir.

La présence quotidienne au Sanctuaire d'un certain nombre de nos paroissiens nous faisait oublier un peu l'absence des pèlerins. Cette année, nos hommes sont tout entiers à l'ouvrage qui abonde, tandis que leurs femmes sont retenues au foyer, transformé en maison de pension pour nos nombreux travailleurs.

La sainte Vierge n'est cependant pas demeurée inactive dans sa solitude, Elle a prêté l'oreille à maintes supplications déposées à ses pieds, obtenu des faveurs plus nombreuses encore, et pénétré pour la première fois avec ses annales dans plus de 500 familles.

Chaque jour son Oeuvre gagne du terrain.

RETRAITE

Le matin de la Toussaint, une vingtaine de nos Frères Convers de la Province, en retraite depuis 8 jours sous la direction

du Rév. Père A. N. Valiquet, de Québec, sont allés au Sanctuaire saluer leur bonne Mère avant de reprendre le chemin de leurs maisons respectives.

D'une régularité parfaite, aussi pleins d'entrain durant les heures de récréation, que recueillis en temps de silence, ils ont été de tous points admirables.

Un article de la "Bannière", que nous reproduisons plus loin, vous dira, amis lecteurs, la vocation, les oeuvres et les mérites, aux yeux de Dieu et des hommes, de ces modestes ouvriers, qui supportent depuis 5, 10, 20, 50 ans, le poids du jour et de la chaleur dans le champ du Père de famille.

Puissent-ils voir leur nombre se multiplier !

SEPTIEME CENTENAIRE

Nous nous sommes unis d'esprit et de coeur, à distance, à la célébration du septième centenaire de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Pour les missionnaires de Notre-Dame du Cap, invoquée surtout sous le titre de Notre-Dame du très saint Rosaire, c'était un devoir de reconnaissance. Les fils de Saint Dominique ont été pour quelque chose dans la préparation éloignée de l'oeuvre du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, en signant le 11 mai 1694, à Rome, le décret d'érection de notre confrérie du saint Rosaire.

En 1897, ils ont pris une part active dans la desserte des pèlerinages. Du "Codex historicus", il nous fait plaisir de relever, en cette date jubilaire, les noms des Pères Duchaussois, Archambault, Delau, Beudet, et Bacon.

Que la Reine du Rosaire bénisse et protège toujours les prédicateurs attirés de la forme la plus populaire et la plus universelle de sa dévotion.

PREMIER TRAMWAY !

Date mémorable ! Le 21 novembre, inauguration solennelle du service de tramway entre le Cap-de-la-Madeleine et les Trois-Rivières. Vers deux heures de l'après-midi, un grand nombre d'invités prennent place, au centre de la ville, dans trois voitures spéciales et se dirigent vers le Sanctuaire.

A la sortie du pont, la ligne oblique à gauche et l'on est tenté de croire qu'elle court directement vers l'église ; mais non, par

une série d'angles, pour l'utilité des citoyens du Cap de la Madeleine, elle se rapproche quatre fois de la route nationale. Au village, elle contourne l'étang qui alimente le vieux moulin seigneurial, pour aller toucher l'embranchement du Pacifique Canadien et venir passer à deux minutes du Sanctuaire.

Dès groupes acclament les "petits chars" si longtemps attendus. Le passage est gratis. Jeunes et vieux sont de la fête, entr'autres le "père" Rochefort, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, tout rajeuni par l'exhubérance de vie qui déborde de sa paroisse, hier encore si modeste et si paisible.

Au garage un goûter est servi par les Officiers de la Compagnie. Leur courtoisie est charmante ! Merci !

De retour au Sanctuaire, nous félicitons Notre-Dame du Cap des merveilleuses transformations de son coin de terre privilégié.

En moins d'une demi-heure, et pour la modique somme de 10 sous, les tramways nous transporteront à l'avenir, tous les vingt minutes, de 6 heures du matin à minuit, l'hiver comme l'été, des Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine, et du Cap-de-la-Madeleine aux Trois-Rivières.

Cela dépasse les prévisions les plus optimistes.

Que les temps sont changés !

C'est le cas, plus que jamais, de dire que l'Oeuvre marche à l'électricité !

Vive le progrès ! Encore du progrès ! Toujours du progrès !

ARTHUR JOYAL, O. M. I.

DIRECTEUR.

CRIS DU COEUR

Avec une messe d'action de grâces, je vous adresse une ceinture que je portais depuis le 2 août 1915. Veuillez la déposer aux pieds de Notre-Dame du Cap qui m'a obtenu ma guérison le 24 septembre, à mon pèlerinage.—M. A. Garceau, des Chûtes Shawenegan.

Pour obtenir une grande faveur temporelle, j'avais promis à Notre-Dame du Cap une aumône de \$25.00 pour l'ornementation de son Sanctuaire. J'ai été exaucée au-delà de mon attente. Ci-inclus le montant convenu.—Dlle L. P., de Keene.



Bonne et heureuse année,
et le Paradis à la fin de vos jours

Cette formule de nos ancêtres vaut, à elle seule, de longues prières.

Chaque mot porte. La vie est parfois bonne, sans être heureuse; mais elle doit toujours avoir pour terme le Paradis.

Que l'année 1917 soit bonne ! passée toute entière au service du Seigneur. Que chacune de vos oeuvres soit informée par la grâce sanctifiante ! Et que l'épreuve soit pour vous une occasion de croître en mérites et en vertus !

Il n'y a de vraiment bon que Dieu et sa sainte volonté.

"Soyez bons," répétait saint Augustin, "et les temps seront bons."

Que l'année 1917 soit aussi heureuse ! exempte de maladie ou d'infirmité sérieuses ! Que le succès, en couronnant vos efforts, mette le comble à vos légitimes ambitions ! Que la paix règne au foyer de famille dans la justice et la charité !

Et si cette année devait être pour vous la dernière, que votre passage de la terre au ciel se fasse, au milieu des chers vôtres, dans la sérénité d'une confiance sans bornes en la miséricorde divine !

Tels sont les voeux que nous déposons pour vous, chers bienfaiteurs, aux pieds de Notre-Dame du Cap, en prononçant de tout coeur la formule consacrée par l'Eglise : Que la bénédiction de Dieu tout-puissant, Père, Fils et

Saint-Esprit, descende sur vous pour y demeurer à jamais !

LES GARDIENS DU SANCTUAIRE.

Marie près de la Crèche



JÉSUS est né à Bethléem, dans une étable. En ce lieu méprisé, Il reçoit les hommages des anges et des hommes: des anges, dont la multitude joyeuse loue le Seigneur et fait retentir les airs de ce sublime cantique: "Gloire à Dieu au plus haut des cieus, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"; des hommes de toutes les conditions, qui viennent se prosterner devant la crèche, sans être épouvantés par les mystères d'anéantissement, de pauvreté et de souffrance sous lesquels se dérobe la majesté du Verbe divin.

* * *

Mais, plus que les anges et les hommes, Marie se montre, près du berceau de l'Enfant-Dieu, adoratrice fervente et parfaite. Toutes ses heures, tous ses instants se passent à contempler et à aimer son Jésus. Elle l'aime d'un amour recueilli, d'un amour compatissant, d'un amour attentif, d'un amour dévoué.

D'un amour recueilli. Elle oublie le monde entier, il n'y a plus pour Elle que son Jésus. Elle fait passer tout son coeur en son coeur, afin de ne plus, désormais, aimer les créatures que dans le coeur et par le coeur adorable du Sauveur.

Elle aime d'un amour compatissant. Les premières souffrances de l'Homme-Dieu retentissent douloureusement en son coeur maternel, plus sensible et plus à son Fils que le coeur de toutes les mères, parce qu'il est vierge. Elle gémit de n'avoir à offrir à Jésus que de pauvres langes, Elle essuie tendrement les larmes de ses yeux d'enfant, Elle s'offre pour souffrir à sa place tous les maux.

Elle aime d'un amour attentif. Son regard cherche dans les yeux de son Fils, dans son sourire, dans ses gémissements, dans le bégayement de ses lèvres, l'expression de sa très sainte volonté. Mais bien plus encore, Elle étudie, au dedans d'Elle-même, les mouvements mystérieux de la grâce, et Elle se tient prête à obéir à toute impulsion de l'amour divin.

Elle aime d'un amour dévoué. Elle se donne tout entière. Son esprit, son coeur, son corps, sa vie, rien ne lui appartient. Comme son bien-aimé est à Elle, Elle est tout à son bien-aimé. *Dilectus meus mihi et ego illi.*

* * *

O Vierge ! ô Mère admirable ! que notre amour est donc tiède et languissant auprès du vôtre ! Au lieu de se recueillir, il s'épanche sur les créatures et sur les biens d'ici-bas, allant de l'un à l'autre, essayant de tout, jamais content, et ne comprenant pas qu'il ne peut être rempli que par le souverain Bien.

Au lieu de compatir, il ne recherche pour lui-même que satisfactions et douceurs. Comme les Juifs charnels, il se scandalise des adorables faiblesses et des touchantes misères de l'Enfant-Dieu. La crèche, de pauvres langes, un roi dépossédé, sans prestige et sans grandeur, ce n'est pas ce qu'il avait rêvé. Il préférerait un monarque opulent qui l'inviterait à partager ses joies et qui ferait de la vie une fête éternelle.

Au lieu d'être attentif à la très-sainte Volonté de Dieu, il ne veut écouter que la voix de ses inconstants désirs ; et même dans la vie spirituelle, où il prétend se faire conduire, il trouve le moyen de faire prévaloir, contre les bons conseils et les sages avertissements, ses fantaisies et ses caprices.

Au lieu de se dévouer, il s'épargne, il retranche sans cesse de la part qu'il fait à Dieu, et, pour peu qu'il ait été généreux, il se plaint amèrement de ne jamais recevoir assez en retour de ses maigres offrandes.

Pauvre amour ! Et pourtant je veux aimer Jésus, oui, je veux l'aimer. Prenez mon coeur, ô Mère, et rendez-le conforme au vôtre, si aimable et si aimant.

MONSABRÉ.

Le Règne de Marie

Texte du sermon prononcé par M. le chanoine F. Boulay, curé de Sainte-Ursule, à l'occasion du 12ème anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap.

(suite et fin)

Marie règne sur nous et sa royauté est une source de bienfaits pour les faibles mortels. Un saint docteur a dit un mot profond en appelant Marie, une toute-puissance suppliante. Elle est une toute-puissance, car elle obtient tout; mais elle est une toute-puissance suppliante, car elle n'obtient que par la prière; elle est une toute-puissance parce qu'elle porte à côté de son Fils, la plus radieuse de toutes les couronnes; mais une toute-puissance humble et modeste qui incline cette couronne devant le trône d'où descendent toutes les grâces qui fécondent l'Eglise.

La royauté, la domination de Marie sur la terre nous est démontrée par la protection dont elle couvre le monde chrétien et les secours qu'elle obtient pour ses fidèles serviteurs. Tous les docteurs de l'Eglise sont unanimes pour nous dire que la Trinité a fait de Marie le canal ordinaire de ses grâces et qu'aucune ne vient du ciel sans passer par ses mains. La justice, on ne lui en confie pas les décrets et les châtiments, une main si maternelle et si tendre ne saurait porter le glaive; mais on lui abandonne l'exercice le plus absolu de la miséricorde et du pardon. Elle est donc vraiment le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés, l'espérance des mourants. Dans le danger, elle couvre le peuple qui entoure ses autels du bouclier de sa puissance. C'est elle qui arrête le bras de la vengeance de son Fils quand il s'apprête à frapper une nation. Elle lui obtient un généreux pardon, grâce aux prières de ceux qui lui sont restés fidèles. C'est elle qui, d'après les Papes Grégoire XIII, Clément IX, Pie IX, Léon XIII, a vaincu toutes les hérésies, comme le rappelait si bien Sa Grandeur Monseigneur Cloutier dans son magistral sermon

donné en 1915 à l'occasion de la célébration du deuxième centenaire du vénéré sanctuaire du Cap.

Voilà les bienfaits du règne de Marie dans le monde. Ils sont bien réels ces bienfaits ; car les actes de reconnaissance sont venus témoigner en leur faveur. Ce ne sont pas seulement les remerciements d'un petit peuple, ou d'une époque privilégiée, ce sont les louanges de toutes les nations, de tous les âges, de tous les siècles. L'action de grâce est universelle, comme les secours de l'auguste Marie. Des sanctuaires sont érigés, des pèlerinages sont fondés, des fêtes sont instituées pour commémorer le souvenir des grandes faveurs obtenues par la Mère de Dieu. Son nom est acclamé par les enfants et les vieillards, par les pauvres et les riches, par les faibles et les puissants, par les individus et les peuples, dans des hommages privés ou publics. Voilà la preuve des bienfaits du règne de Marie.

* * *

Le règne de Marie, intimement lié à celui de son Fils, est fait pour échapper à la loi générale de destruction, puisqu'il est appuyé sur les promesses qui soutiennent et perpétuent à travers les siècles, la religion chrétienne. Les orages, les luttes, les conspirations sourdes ou ouvertes pour le renverser, ne lui ont pas fait défaut. Le culte de Marie n'a pas été ébranlé. Il a pris sous le vent des persécutions, un essor merveilleux.

Pour protéger et perpétuer la royauté de Marie, nous avons l'autorité de l'Eglise, la foi et la piété du peuple chrétien. La preuve de l'un et de l'autre, nous la trouvons dans l'histoire du concile général d'Ephèse tenu en l'an 431.

Le jour où le concile devait se prononcer sur la maternité divine de Marie, le peuple, inquiet et agité, inonda les rues de la ville et se pressa autour du temple magnifique que la piété des fidèles avait bâti sous l'invocation de Marie. C'était là que deux cents évêques examinaient les propositions de Nestorius. Les flots du peuple qui se tenaient en rangs pressés sur le parvis de la basilique et dans les rues avoisinantes, gardaient un silence profond et l'inquiétude se peignait sur tous les visages. Un évêque paraît ; il annonce à la foule que l'anathème du concile est lancé contre le novateur, et que

Marie est maintenue dans son auguste prérogative de Mère de Dieu. Alors des transports de joie éclatent de toutes parts. Les fidèles entourent les Pères du Concile, baisent leurs mains et leurs vêtements et brûlent des parfums dans les rues qu'ils devaient traverser. La ville se trouva spontanément illuminée, et jamais joie ne fut plus grande et plus universelle. Il en a été ainsi dans le passé chaque fois qu'on a essayé d'enlever à Marie son diadème, sa couronne. Il en sera de même dans l'avenir. Toujours l'Eglise sera là pour proclamer que Marie est notre mère et notre reine, et le peuple debout pour se réjouir et applaudir à sa proclamation. A bon droit, on peut dire du règne de Marie ce qui est dit du règne de Jésus : "*Cujus regni non erit finis.*" Son règne n'aura point de fin.

Nous avons démontré que Marie est reine, que son règne s'étend sur le ciel et sur la terre, nous avons dit les bienfaits de ce règne et sa durée.

Maintenant, bonne et puissante reine, daignez jeter un regard sur nous et nous bénir en ce moment. Règnez sur notre pays, notre cher Canada. Préservez-le des erreurs qui sont la cause de tant de maux pour les vieux pays. Protégez-le, arrachez-le au danger, secourez-le dans ses pressants besoins, conservez-le pour Dieu, pour la religion, pour l'Eglise, conservez-le pour vous pour la formation de la patrie canadienne, pour le ciel.—Ainsi soit-il.

DIVERS

"Je ne vois, pour moi, aucune différence entre les choses que j'ai écrites, quand je prenais de l'alcool et celles qui j'ai écrites depuis que je me suis mis à l'eau ; aucune différence du moins quant à la facilité ou à la difficulté du travail. Je ne pense pas qu'un peu d'alcool soit nécessaire à la production littéraire ; je ne pense pas qu'il nuise à cette production. S'il s'agissait de beaucoup d'alcool, ce serait autre chose. Autrefois, lorsqu'il m'arrivait de boire sensiblement plus de vin et d'alcool que de coutume, je n'étais plus capable de travailler."

Jules Lemaitre.

Je mets ma confiance.

G.-E. P.

Je mets ma con-fi - an - ce, Vierge, en votre se -

cours; Ser - vez-moi de dé - fen - se, Pre -

nez soin de mes jours; Et quand ma der - nière

heu - re vien - dra fi - xer mon sort, Ob -

te-nez que je meu - re De la plus sainte mort.



II

Sainte Vierge Marie,
Asile des pécheurs,
Prenez part, je vous prie,
A mes justes frayeurs.
Vous êtes mon refuge,
Votre Fils est mon roi ;
Mais il sera mon juge,
Intercédez pour moi.

III

Je promets, pour vous plaire,
O Reine de mon coeur,
De ne jamais rien faire
Qui blesse votre honneur.
Mère pleine de zèle,
Protégez votre enfant ;
Je vous serai fidèle,
Jusqu'au dernier instant.

Noël dans les chantiers



LEUT-ETRE était-ce le plus petit des chantiers de la Rivière-Noire; et pourtant, ce soir-là, il y avait bien cinquante hommes assis en rond, qui se chauffaient les genoux et s'écrasaient les coudes, autour du feu de la cambuse.

Tous des pur sang, originaires d'un peu partout. Les uns de Sorel, les autres d'en bas, du Bic, ou de Rimouski; mais la plupart des vétérans venus de Hull, une nouvelle place, qui commençait à retiger autour d'une petite chapelle rouge. Tous, rompus au métier, pouvant manoeuvrer la hache comme un notaire la plume et chanter toute la veillée, après une journée passée la gorge au vent et les pieds dans la neige fondue.

Ce soir-là, ils étaient mornes et silencieux, les yeux obstinément fixés sur la flamme du foyer. Pas une histoire! Pas une chanson!

Pierre Duval, le vieux conteur, n'en finissait plus de bourrer et de débourrer sa pipe. Louis Morin, le violoneux, se défendait mal contre les rafales de fumée, qui piquent et rougissent les paupières, pendant que Toine Lévêque, le plus jeune de la bande—un enfant de seize ans—enfermé, sortant de souper, dans son tiroir à momies, se roulait en soupirant sur sa couche de sapin.

Evidemment un nuage de tristesse planait comme un suaire sur ce bivouac de soldats vaincus.

Au retour de Moscou, le froid avait réduit à l'impuissance les armées de Napoléon; mais ici, comment ces rudes bûcherons, endurcis à toutes les rigueurs de nos hivers, avaient-ils pu être terrassés?

Une pensée, un simple souvenir avait suffi. Ce soir-là, c'était la veille de Noël; et voilà que tout à coup, dans ces âmes rustiques, s'étaient élevées, comme un vent de tempête, une soif dévorante d'émotions religieuses, une faim atroce du pain de chez nous, pétri et servi par les mains d'une mère, d'une soeur ou d'une épouse.

Depuis des heures, tous sans se lasser suivaient le capricieux travail de la braise.

Quand la flamme s'élançait haute et droite en lèchant la résine d'un rameau d'épinette ou de sapin, il leur semblait voir rayonner dans l'ombre la silhouette d'un clocher. Dans les vides des tisons entrelacés, les uns distinguaient des autels, des vitraux illuminés, pendant que d'autres, l'oreille tendue, croyant saisir, dans le bourdonnement du bois qui éclatait sous les morsures du feu, mille échos lointains : des soupirs d'orgues, des carillons joyeux, voire même des lambeaux de cantiques.

Tout à coup, Louis Morin, comme mu par un ressort dressa vivement la tête.

—“Pst ! Ecoutez,” murmura-t-il, c'est un bruit de clochettes que j'entends là maintenant.”

—“C'est sans doute le premier coup de la messe de Minuit,” répondit le père Duval, avec un sourire amer.

A ce moment la porte du chantier s'ouvrit avec fracas, un petit homme nerveux bondit par-dessus le seuil, la figure ruiselante de frimas.

—“Bonsoir, les amis ! Suis-je à temps pour le réveillon ? Les hommes se regardaient un instant tout interdits, puis un cri formidable, un cri fait de surprise, de joie et de délivrance, un cri poussé par cinquante poitrines vigoureuses ébranla le chantier jusque dans ses fondements.

—“Hourra pour le Père Reboul !”

Pendant un petit temps, ce fut un pêle-mêle indescriptible de poignées de mains énergiques, un torrent d'exclamations joyeuses, d'éclats de rire sonores et de questions sans réponses. La digue était rompue.

—“Allons, mes vieux”, interrompit le Père Reboul, “il n'y a pas de temps à perdre, si vous voulez avoir la messe de Minuit. Pendant que je vais prendre une bouchée, préparez l'autel et piquez la couverte dans le coin. Vous allez tous communier, c'est entendu. Et toi, Morin, graisse ton archet et fais-nous de la belle musique.”

En un clin-d'oeil, la toilette du chantier était faite : les cierges, les burettes et le missel étaient en place.

Pendant que les anciens, le coeur gonflé, l'oeil humide, défilaient tour à tour aux genoux du Père Reboul, Toine Lévêque, échappé à sa cachette et absolument reconsolé, s'acharnait à battre du marteau au coin du foyer. L'enfant ne comprenait pas une Messe de Minuit sans crèche et il prétendait

bien en bâtir une avec une boîte à vermicelle, des branches de sapin et du frimas authentique. Les hommes, touchés de cette foi naïve, fouillèrent à la hâte leurs gros sacs de toile écrue, les pages jaunies de leurs paroissiens et les poches de leurs vestons. Bientôt la crèche improvisée fut tapissée d'images pieuses et de statuettes représentant tous les saints du paradis. Une seule chose manquait, et c'était bien la principale: la statue de l'Enfant-Jésus.

On se consulta gravement.

Les uns voulaient en fabriquer une avec la neige blanche de la forêt.

—“Elle nous fondra dans les mains,” fit remarquer le “cook” avec raison, prenez plutôt ma farine à pâtisserie.”

Les choses en étaient là, quand le Père Reboul, mis au courant, envoya chercher une poignée de paille à l'étable et en couvrit le fond de la boîte: puis, détachant lentement son crucifix de missionnaire, il le baisa avec respect et le déposa sur la litière en disant :

—“Celui-là nous suffira pour ce soir !”

Et la messe commença.

Que se passa-t-il alors, dans cet obscur chantier, entre le ciel et la terre ? La légende nous a conservé bien des versions. Tout ce que l'on sait, c'est que jamais, sous les arceaux des vieilles cathédrales, cantiques de Noël ne furent enlevés avec un pareil brio. Ce que l'on sait, c'est que Morin se surpassa et que le vieil apôtre dut se reprendre en trois fois, pour finir son sermon.

Ce que l'on sait, c'est qu'au moment de l'action de grâces, lorsque le Père annonça: “Un *Pater* et un *Ave* pour vos parents, vos femmes et vos petits enfants,” on lui répondit par un sanglot.

Ce que l'on sait enfin, c'est que cette cérémonie, qui se termina le mouchoir à la main, ne fut jamais surpassée.

Tant il est vrai, que dans toute âme française, âme de laboureur ou âme de bûcheron, quand la foi et l'amour ont dit leur mot, il n'y a plus rien à ajouter; l'ivresse est complète.

Nos Frères Convers

Ils sont au second plan, dans les travaux toujours merveilleux qu'accomplissent sur la terre les Ordres et les Congrégations religieuses, ces hommes admirables qu'on appelle les *Frères convers*. Mais il convient de rappeler combien pourtant leur sort est enviable, leur oeuvre sublime, grandes leurs vertus, et incomparable la couronne de gloire qui les attend.

Dans l'histoire de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, en particulier, on ne saurait détacher leur modeste figure de celle des pieux et vaillants Missionnaires qu'ils ont accompagnés et secondés partout.

Car, dès l'origine, Mgr de Mazonod admit volontiers dans sa Congrégation de ces hommes de bonne volonté, dépourvus des connaissances nécessaires pour être prêtres, et renonçant à les acquérir, qui veulent pourtant travailler efficacement à leur salut, sous la conduite des saintes Règles de l'Institut, en s'employant aux offices d'ordre temporel, dans les maisons de la communauté, et même, surtout dans les pays de missions, à des fonctions plus élevées pour lesquelles ils ont des aptitudes, lorsque les Supérieurs le jugent à propos.

Dans la Congrégation, quel que soit l'emploi qu'on lui confie, le frère convers ne demande et ne reçoit aucun salaire, parce qu'il vient prendre place dans la communauté à titre de collaborateur et de membre de la famille, non pas comme serviteur à gages. Il se fait l'auxiliaire de toutes les oeuvres des prêtres Oblats, participe à leurs vertus et à leurs mérites, s'associe à leur dévouement.

C'est assez dire à quels sentiments surnaturels, à quel généreux dévouement, et à quelle vie héroïque et méritoire les Frères convers eux-mêmes sont conviés.

Sentiments surnaturels, en effet, que ceux qui leur inspirent le détachement du monde et leur font renoncer aux biens et aux plaisirs terrestres, pour les amener au cloître goûter combien le Seigneur est doux; c'est là qu'ils pourront expérimenter combien un seul jour passé en sa demeure vaut mieux que mille ans passés en la demeure des rois.

Mais il leur faut aussi un généreux dévouement. Sacristains, cuisiniers, réfectoires, chambriers, lingers, jardiniers, portiers, ou bien occupés à la couture, à la menuiserie, à la cordonnerie, et autres métiers : c'est tout ce que le monde voit en eux, mais Dieu sait distinguer parmi eux des héros et des saints. Constructeurs d'églises, catéchistes, pourvoyeurs des missions, précurseurs de la parole du prêtre, leur rôle a toujours quelque chose du sacerdoce. Les populations, sur lesquelles ils exercent une discrète mais forte influence, se sentent émues de respect, remplies de confiance devant eux. Dans le grand mystère des soins que le prêtre donne à l'oeuvre du salut, leur action fait penser à celle de saint Joseph, à Bethléem et à Nazareth, autrefois témoin et protecteur de l'Enfant-Dieu.

Leur vertu ajoute toujours ce cachet qui la rend plus précieuse au ciel, d'être cachée ; d'être plus incomprise que toute autre de la sagesse purement humaine ; d'être faite de petits devoirs quotidiens que la foi seule grandit ; mais d'être pour cela même plus en harmonie avec la sagesse divine qui renverse de leur trône les superbes, et se plaît à exalter les humbles.

Nous nous plaisons à répéter que le frère convers jouit dans l'Institut de tous les avantages de la vie religieuse, dans laquelle il s'engage par des voeux, à la suite de l'année du noviciat, pour un an trois fois de suite, puis pour trois ans, et enfin pour toute la vie. Il fait les exercices de communauté soit avec les Pères eux-mêmes, pour ceux qui sont communs à tous les Oblats, soit avec ses Frères pour les pratiques qui ne regardent que ceux-ci.

Aussi dans ce milieu si favorable à la piété et à la vertu, son coeur graduellement se purifie de tout attachement au monde et consomme son appartenance totale à Dieu.

Heureux celui que le Seigneur appelle à cet honneur divin ! Et que faut-il pour y prétendre ? Les aptitudes requises et la droiture d'intention. Les aptitudes, c'est-à-dire l'intelligence suffisante pour comprendre les devoirs de la vie religieuse et s'y soumettre volontiers ; la santé nécessaire pour supporter la vie commune et rendre quelque service à la communauté. Quant à la droiture d'intention, elle consiste en ce que, répondant soit à des inclinations de son coeur, soit à des sollicitations extérieures que son esprit de foi lui fait ap-

précier, le postulant convers ne se donne point au service du Seigneur uniquement pour se soustraire à des ennuis de famille ou de fortune, pour se tirer d'embarras temporels, s'assurer à prix facile le pain quotidien, et s'éviter un travail pénible dans le monde, mais avant tout pour mieux aimer le Bon Dieu, se sauver plus sûrement et coopérer plus étroitement au salut des âmes.

Pieux chrétien, cher jeune homme, que des motifs divers empêchent d'embrasser le sacerdoce, mais qui sentez tout de même qu'en entrant dans la vie religieuse, on met un pied dans le ciel, venez, le Maître vous appelle. Venez consumer votre vie dans la paix de l'amour divin, et la plénitude du bonheur que peut donner la terre. Venez faire votre part dans l'oeuvre du salut des âmes, leur donner les sueurs de votre front, peut-être même le sang de votre vie, mais aussi vous préparer avec assurance la couronne des bons serviteurs de Dieu. (1)

(“LA BANNIERE”).

(1) Pour notice plus complète sur la vocation des Frères Convers, et pour l'admission dans la Congrégation, s'adresser aux divers Maîtres des novices; soit pour l'Est du Canada au :

R. P. Maître des Novices, O.M.I.
Notre-Dame des Anges,
Lachine (près Montréal)
P. Q.

ASSUREZ-VOUS !

On assure sa maison et son mobilier contre l'incendie.

On assure une famille contre la mort de son chef.

Un cultivateur assure ses récoltes contre la grêle.

Un armateur assure ses navires contre la tempête.

On assure même son corps contre les accidents,

Et son âme, pourra-t-on l'assurer ?

Oui, contre le seul grand mal qui la menace : L'ENFER.

Cette assurance s'appelle l'ETAT DE GRACE.

C'est la meilleure de toutes.

Assurez-vous. Et comment ? En évitant le péché et, si vous l'avez commis, en vous confessant, et pour ne plus le commettre, en récitant, matin et soir, les Trois *Ave Maria*, avec l'invocation : “Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour” ou, si c'est le soir : “pendant cette nuit.”

Bénissez-le !

TOUCHANTES ÉTRENNES.

C'est là-bas, bien loin, sous le ciel de l'Amérique, aux pays des missions et des martyrs.

Le matin du "Jour de l'An", l'Évêque voit venir à lui, un tout jeune homme tenant un petit enfant sur les bras et accompagné de sa femme, jeune aussi, deux enfants.

"Monseigneur", dit cet homme un peu timidement, "nous désirerions, ma femme et moi, vous offrir quelque chose et, en retour, vous demander une grâce."

Son regard était suppliant, le regard du pauvre qui offre et qui demande.

"Je leur tendis les bras," ajoute l'Évêque.

"Oh ! tout ce que vous voudrez, mes enfants, je reçois, je donne ; je reçois tout, je donne tout.

Lui, me présenta sa montre.

Elle, me mit dans la main un billet de cinq piastres ; puis ajouta : "Au jour de notre mariage, j'avais une belle robe de noce, trop belle pour moi... Il m'aimait tant," dit-elle, les yeux pleins de larmes, en regardant affectueusement son mari. "La voudriez-vous ?" ajouta-t-elle en suppliante.

Et elle déposa près de moi, en tremblant un peu, un paquet soigneusement enveloppé.

Il y avait là tant de délicieux souvenirs ! Et elle les sacrifiait. Ce qu'elle allait me demander était donc bien grand !

"Et maintenant, mes enfants, que voulez-vous de moi ?"

C'est le père qui parla, mais c'est la mère qui, prenant le petit enfant, semblait le tenir devant moi comme on tient une offrande.

"Bénissez-le, Monseigneur, et demandez au bon Dieu qu'il ne commette jamais de péché mortel."

Tous deux pleuraient. Et moi aussi, je pleurais.

Je pris l'enfant, je l'offris à Dieu, je l'embrassai, et le remettant au bras de sa mère :

"Allez, allez, mes enfants, Dieu vous gardera... Nous nous retrouverons tous les quatre en Paradis !"

(LES PAIILLETES D'OR.)

Au berceau de la Nouvelle-France

Terre du Canada, terre de Marie.

A l'occasion des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, une question s'est posée tout naturellement à l'esprit : quelle a été la part de la Sainte Vierge dans ce grand oeuvre d'apostolat ?

Quelques recherches hâtives nous permettent de répondre que la Reine de France a veillé avec amour sur le berceau de sa fille.

* * *

S'il faut en croire une opinion assez accréditée, la Sainte Vierge a été, par testament de Samuel de Champlain, constituée héritière de la Nouvelle-France.

Et puis, nos premiers missionnaires ne furent-ils pas choisis parmi les plus ardents défenseurs de son Immaculée Conception ?

Aussi bien, rien d'étonnant qu'ils aient placé leur première chapelle publique, à Québec, sous le patronage de ce même privilège (1), et l'oratoire de leur couvent sous celui de Notre-Dame-des-Anges.

Leur zèle pour la Sainte Vierge, ils l'ont communiqué aux habitants de la colonie et à leurs néophytes.

"Au printemps de 1617", rapporte Sagard, "Champlain, le Père Joseph, Louis Hébert, et quelques autres, partis de Honfleur pour Québec, furent, près des bancs de Terre-Neuve et au milieu d'énormes banquises, assaillis par de furieuses tempêtes, et n'échappèrent que par miracle au péril. "On avait prié Dieu pour eux à Québec"... D'exprimer les actions de grâces qu'ils rendirent à Dieu, à la Sainte Vierge et aux saints, il serait impossible, puisque leur obligation était comme des morts ressuscités en vie par leur munificence. (2)

(1) "Mémoires sur la vie de Mgr de Laval" par Bertrand de la Tour (1741), p. 196.

(2) Sagard, *Hist. du Canada*, p. 34.

“Un jour, un montagnais, converti, nommé Napagobiscon” lisons-nous à la page 108 du même ouvrage, “frappé à mort de convulsion, reprend ses sens et s'écrie en joignant les mains; “Jésus ! Marie !... Frère, je vais mourir... je te prie de me baptiser.” Le Frère Gervais se rend aux désirs du malade. Il lui fait redire par interprète les principaux mystères de la foi, puis tous les Français récitent le “*Veni Creator*”, le “*Salve Regina*” et le “*Salve Sancte Pater*.”

* * *

Mais l'influence de la Sainte Vierge en faveur de la Nouvelle-France s'était fait sentir bien avant 1615. Quatre-vingts ans plus tôt, l'emplacement du couvent de Notre-Dame-des-Anges avait été le théâtre du premier pèlerinage aux pieds de Marie en Canada.

“L'hiver de 1535-36 fut rigoureux. (1) Les français eurent d'autant plus à souffrir qu'ils n'avaient pas songé à se prémunir des vêtements nécessaires pour lutter contre le froid toujours violent durant cette saison... Depuis la mi-novembre jusqu'au milieu d'avril, le froid n'eut presque pas d'adoucissement, et le capitaine rapporte que les breuvages restèrent gelés dans les tonneaux et que la glace formait une couche de quatre doigts d'épaisseur contre le bois de ses navires.

Pour comble de malheur, une maladie affreuse se déclara parmi les compagnons de Cartier, leur ayant été communiquée par des sauvages d'une bourgade voisine, dont plus de cinquante avaient déjà été les victimes. C'était le mal de terre ou le scorbut contagieux, toujours dangereux dans ses conséquences et dégoûtant dans ses symptômes locaux. Les jambes enflaient tout d'abord, puis la maladie remontait aux hanches, aux épaules, aux bras, au cou; la bouche exhalait une odeur infecte, les gencives tombaient en pourriture jusqu'à la racine des dents, et presque tous les malades perdaient bientôt connaissance. Le mal sévit avec une telle fureur qu'à la mi-février, des cent-dix hommes de la flotte il en restait à peine trois ou quatre capables de porter à leurs compagnons les soins que réclamait leur état pitoyable. Vingt-

(1) Brief récit, page 36a.

cinq succombèrent au fléau et plus de quarante autres étaient dans une situation presque désespérée. Jacques Cartier, se voyant à la veille de manquer de secours, eut recours à la puissance de la Sainte Vierge.

“Notre Capitaine, voyant la pitié ainsi émue, feict mettre le monde en prière et oraison etfeict porter ung ymage en remembrance de la Vierge Marie contre ung arbre, distant de notre Fort d'un traict d'arc les travers les neiges et glaces. Et ordonna que, le dimanche suivant, l'on dirait au dict lieu la Messe, et que tous ceux qui pourraient cheminer tant sains que malades yraient à la procession, chantant les sept pseaulmes de David avec la létanie, en priant la dicte Vierge qu'il luy pleust prier son cher Enfant qu'il eust pitié de nous. La Messe dite et célébrée devant la dicte ymage, se feict le capitaine pèlerin à Notre-Dame-de-Roquamadou, promettant y aller, si Dieu lui donnait grâce de retourner en France...

Le fléau continua cependant à sévir avec une telle rage que bientôt il n'y eut plus trois hommes sains dans les trois vaisseaux. Sur deux, il ne se trouvait pas un seul marin en état de descendre souz le tillac pour tirer à boire, tant pour luy que pour son compagnon. Ce fut l'heure la plus critique pour notre capitaine. Il avait épuisé tous les moyens pour combattre ce mal terrible, Dieu ne s'était pas laissé fléchir, et Marie, salut des infirmes, semblait rester sourde à sa voix suppliante.

Cependant Cartier ne se découragea pas. Nous pouvons nous en assurer à la lecture des passages où il décrit les moyens qu'il employa pour empêcher les sauvages de s'apercevoir de l'était pitoyable où il se trouvait réduit.

Pour couvrir la dicte maladie, lorsqu'ils venaient près de notre Fort, notre capitaine, que Dieu a toujours préservé debout, sortait au devant d'eux avec deux ou trois hommes tant sains que malades, lesquelz faisait sortir après luy. Et lorsqu'il les voyait hors du Fort, faisait semblant les vouloir battre en criant et leur jessant des bâtons après eux, les envoyant à bord, montrait par signes aux sauvages qu'il faisait besogner tous ses gens dedans les navires, les ungs à gallesfestrer, les autres à faire du pain et aultres besognes et qu'il n'était pas bon qu'ils vinsent donner de hors.

Et pour lors estions si esprins de la dite maladie qu'avions quasi perdu l'espérance de ne jamais retourner en France.

Un jour, étant sorti du Fort et se promenant sur la glace, il vit venir à lui une bande de sauvages, parmi lesquels se trouvait Domagaya qu'il avait vu, une dizaine de jours auparavant, aux prises avec la mesme maladie dont souffraient ses gens. . . . Cartier n'eut rien de plus pressé que de lui demander comment il s'était guéri. Domagaya lui répondit que c'était le jus et le marc des feuilles d'un arbre.

Cartier, on se l'imagine aisément, n'hésita pas à employer ce remède auprès de ses malades qui, après en avoir bu deux ou trois fois, recouvrirent santé et guérison."

* * *

Ces précieux détails historiques ne sont pas des découvertes, mais à l'occasion du glorieux anniversaire qui vient d'être solennisé avec tant de magnificence, n'est-il pas convenable de les rappeler en marge de la "PAGE D'HISTOIRE" que l'on a si bien écrite et chantée avec tant d'âme ?...

A. J., O. M. I.

AVIS

- I.—Les banques se montrent de plus en plus difficiles dans la négociation des chèques. En conséquence nous prions :
- 1° Nos amis des Etats-Unis de nous faire parvenir leurs offrandes par *mandat de poste* (postal money order) autant que faire se peut;
 - 2° Et ceux du Canada de porter une attention toute spéciale à la préparation de leurs chèques, afin de nous épargner tout frais d'échange.
- II—Ceux de nos amis qui désirent une réponse à leurs simples recommandations feraient bien d'y joindre 3 sous pour couvrir les frais de poste. Très souvent même, nous répondrons par une notice sur le Sanctuaire aux diverses offrandes.
- III—Nous enrichissons de toutes les bénédictions et indulgences désirables les objets de piété qui partent du bureau des Annales.

L'ADMINISTRATION.

L'épi de froment

(Légende)

"Je dors, mais mon coeur veille."

Les bergers sont partis. La chorale angélique,
Là-haut, module encor son glorieux cantique.
A ses accents rythmés, de fatigue rendus,
La Vierge et son Époux, à côté de Jésus,
S'endorment. Recueilli, sur sa couche de paille,
Le Rédempteur déjà prépare la bataille.

* * *

Le coq jette aux échos un triomphal réveil.
La Mère, en sursaut, sort de son léger sommeil.
"Mon cher enfant !" dit-elle, "O bonheur ! il repose.
Aux premiers feux du jour, son teint semble plus rose ;
Plus vermeil est son front, et ses cheveux plus blonds.
"Puis-je, sans l'éveiller, le baiser ?... Essayons !"

* * *

Vers Jésus, doucement, sans bruit, elle s'incline.
Sa lèvre virginale, à sa bouche divine,
Va ravir un baiser, quand son tendre regard,
Sur son Coeur très-aimant, tel un noble étendard,
A remarqué soudain, ô merveilleux prodige !
Un épi de froment dont il étreint la tige !

* * *

Elle s'est arrêtée. Enfant mystérieux,
Jésus, alors, vers elle ouvre ses doux yeux bleus.
Il la fixe longtemps, son ineffable Mère,
D'un chaud regard d'amour... Insondable mystère,
Que Marie, en son coeur, devait scruter en vain...
Elle ne le comprit qu'au soir du Jeudi-Saint.

Rome a parlé

LA PAIX DANS LA JUSTICE

Nous nous sommes toujours trop vivement intéressés, par la parole, la plume et la prière, à la question de l'école bilingue au Canada, pour ne point reproduire au moins quelques-unes des graves déclarations que Sa Sainteté Benoît XV adressait dernièrement à tout l'épiscopat canadien, par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Bégin.

"On ne saurait," écrit-Il, "refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province d'Ontario le droit de réclamer, quoique dans une proportion équitable, que dans les écoles, où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à coeur...

"Assurément le bien spirituel et la concorde des catholiques de l'une et de l'autre langue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiome. Aussi avons-Nous appris avec une très grande satisfaction que dans plusieurs séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais; et Nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres séminaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues; et mettant de côté tout esprit de parti, ils devraient se servir tantôt de l'une et tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles...

"Toutefois les catholiques de ce pays doivent bien se rappeler que ce qui importe souverainement et avant tout, c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient sous aucun prétexte mises en danger de disparaître.

Il faut en effet que, tout en étant formés à la connaissance des lettres humaines, les enfants apprennent aussi à garder la foi catholique, à faire profession de la doctrine de Jésus-Christ et à en observer religieusement la loi: c'est ce qu'exige absolument l'amour de nos enfants, le bien de la Religion et la cause même du Christ...

“La décision des controverses qu’ont entre eux les catholiques Canadiens touchant les droits de l’une et l’autre langue et leur emploi dans les édifices sacrés et dans leurs écoles catholiques, cette décision appartient aux évêques, surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus ardente. C’est pourquoi Nous les exhortons à se réunir, à considérer et peser avec soin une matière si importante et à statuer et ensuite décerner ce qu’ils croient juste et opportun, en ayant uniquement en vue la cause du Christ et de salut des âmes. Que si, pour n’importe quel motif, leur sentence ne peut pas régler et terminer la querelle, ils déféreront à ce Siège Apostolique, qui, suivant les lois de la justice de la charité, tranchera le débat de telle sorte que les fidèles gardent à l’avenir, “comme il convient à des saints”, la paix et la bienveillance mutuelle.

En attendant, les journaux et les revues, qui se glorifient de l’appellation de catholiques, doivent s’abstenir d’alimenter la discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l’Eglise; et si leurs rédacteurs gardent patiemment un modeste silence, s’ils s’appliquent même volontiers à calmer les esprits, ils auront bien mérité de leur profession. Les fidèles de leur côté doivent s’interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les congrès catholiques proprement dits; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l’esprit de parti et n’attisent par leurs discours la violence de l’incendie.

Ces prescriptions que Nous dicte pour tous vos diocésains, Notre affection paternelle, le clergé doit les considérer comme lui étant premièrement et principalement adressées. Les prêtres en effet, devant se faire de coeur les modèles du troupeau, il leur siérait fort mal de se laisser emporter par ces luttes de rivalités et de jalousies. C’est pourquoi Nous leur recommandons très affectueusement d’être les premiers parmi leurs ouailles, pour la modération et la bienveillance, pour le respect à l’égard des évêques et enfin pour l’obéissance, principalement dans les matières qui appartiennent à la justice et à la discipline de l’Eglise et qui sont du domaine propre de sa juridiction...

“Qu’elles s’impriment dans les âmes de vos diocésains, ces paroles de l’Apôtre: “Soyez un seul corps et un seul esprit,

comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses et en nous tous." Et que dans cette mutuelle union les fidèles soient "bons les uns envers les autres, miséricordieux, se pardonnant mutuellement comme Dieu lui-même nous a pardonné en Jésus-Christ."

*Notre-Dame du Cap, sauvez nos écoles catholiques et françaises
du Canada !*

En route pour le ciel... ou l'enfer !

La vie est un voyage en chemin de fer... Chaque jour, des départs, chaque jour, le bon Dieu donne des billets au guichet de la vie... Pas de murmures ! Chacun doit accepter joyeusement le billet qui lui est donné ! C'est la première condition pour que le voyage soit heureux.

Pas de billet de retour !

Coup de sifflet. Le train se met en marche. On cause; on rit; mais à peine a-t-on fait quelques lieues, le coup de sifflet se fait entendre: il faut descendre, il faut mourir. D'autres vont plus loin: ils font trente, quarante, soixante lieues, et finalement, le train s'arrête, il faut descendre. Leurs places sont prises, le train reprend sa course, c'est-à-dire le temps coule, la vie s'achève, la mort exerce ses ravages. Le monde parle des absents pendant quelques heures, quelques jours, puis sourit aux nouveau-venus.

Tout voyageur a un but. Quel est le vôtre ? Où tend votre conduite habituelle ? Au vice, à la vertu, au monde, à Dieu, au Ciel, à l'enfer ?

Car le train de la vie s'arrêtera un jour. Il faudra descendre. Dieu et le démon seront là pour vous attendre. Puissiez-vous tomber dans les bras du bon Dieu !

Chronique Mariale Internationale

LA SAINTE MAISON DE LORETTE

C'était en 1291. Les Lieux Saints venaient de tomber entre les mains des Musulmans, avec la prise de Ptolémis. La Chrétienté tout entière pleurait la perte du tombeau du Christ, qu'elle n'a pu encore reconquérir. Le Pape Nicolas IV s'adressait, avec instance, à tous les rois chrétiens pour les pousser à entreprendre une nouvelle Croisade, que sa mort, un an après, devait malheureusement rendre impossible.

Au sein de la désolation universelle, Dieu ménageait une grande consolation à son Eglise. Le 10 mai de cette année 1291, d'autre part si fertile en malheurs, les habitants de Tersatz, ville de Dalmatie, située sur les bords de l'Adriatique, furent tout surpris d'apprendre qu'en un lieu voisin de la ville et appelé vulgairement Rauzina, quelques personnes du pays avaient aperçu, dès l'aurore, à leur grande stupéfaction, une petite maison, là où, la veille encore, il n'existait pas même une cabane.

Le bruit du prodige est bientôt répandu, raconte Rohrbacher. On accourt, on examine, on admire le bâtiment mystérieux, construit de petites pierres rouges et carrées, liées ensemble par du ciment; on s'étonne de la singularité de la structure, de son air d'antiquité, de sa forme orientale; on ne peut surtout expliquer comment elle se tient debout, posée sur la terre nue sans aucun fondement." A l'intérieur, on est encore plus surpris de trouver, en même temps que certaines pièces d'un mobilier des plus modestes, un autel surmonté d'une croix grecque antique, ornée d'un crucifix peint sur une toile collée au bois, où se lisait le titre de notre salut: Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs, ainsi qu'une statue de cèdre, représentant la Bienheureuse Vierge debout et portant l'Enfant Jésus dans ses bras."

La foule était dans la stupéfaction la plus grande, ne pouvant aucunement expliquer la présence en cet endroit hier encore désert, de la petite maison, lorsque l'évêque Alexandre,



Madonna

N. Sichel, 1844

le pasteur de l'Eglise Saint-Georges, depuis longtemps retenu au lit par une maladie grave, se présente aux yeux du peuple, tout rayonnant de santé, et déclare que, pendant la nuit, la Sainte Vierge lui est apparue en lui disant: "Sache donc que la sainte demeure apportée récemment sur ce territoire est la maison même où j'ai pris naissance et reçu presque toute mon éducation. C'est là qu'à la nouvelle apportée par l'archange Gabriel, j'ai conçu par l'opération du Saint-Esprit le divin Enfant; c'est là que le Verbe s'est fait chair." Et la Sainte Vierge ajoutait qu'elle lui accordait le retour subit à la santé, qui "fera foi de ce prodige."

Le gouverneur de la Dalmatie, Nicolas Frangipane, absent à la guerre, est aussitôt prévenu de l'éclatant miracle; et, à peine de retour en sa province, il s'empresse d'envoyer à Nazareth "quatre de ses sujets, choisis de sa main, hommes sages et prudents, entre lesquels on remarquait, outre l'évêque Alexandre, Sigismond Orsich et Jean Grégoruschi." Le résultat de leur mission fut concluant: "à Nazareth de Galilée, la maison natale de la Très Sainte Vierge ne se trouvait plus; elle avait été détachée de ses fondements, qui existaient encore; nulle différence entre la nature des pierres restées dans les fondements, et la qualité de celles qui composaient le saint édifice; conformité parfaite dans les mesures pour la longueur et la largeur du bâtiment." Ce rapport décisif fut présenté au gouverneur Frangipane par écrit; et les délégués le confirmèrent par un serment solennel.

Plus de doute possible: c'était bien la maison de la Sainte Vierge, que Dieu avait enlevée miraculeusement aux Infidèles, devenus les maîtres des Lieux Saints, et qu'il avait fait transporter miraculeusement de Nazareth en Dalmatie, dans la nuit du 9 au 10 mai de l'année 1291.

Mais une nouvelle translation miraculeuse devait placer ce trésor des Chrétiens dans la terre privilégiée d'Italie. Le samedi, 10 décembre de l'année 1294, en effet, la Maison, devenue déjà, en Dalmatie, un lieu de pèlerinage pour les habitants de la Bosnie, de la Serbie, de l'Albanie et de la Croatie, était transportée par le ministère des Anges dans un bois de lauriers, d'où le nom de Lorette, situé à quelques milles de la ville de Récanti, dans la province d'Ancône, où, entre autres prodiges qui marquèrent sa présence en ce lieu, il faut signaler les deux faits suivants. Le bois des lauriers,

où les Anges avaient déposé la Sainte Maison, étant devenu un repaire de brigands, qui faisaient profession de piller les pèlerins, les Anges transportèrent le petit édifice sur une terre voisine, propriété des deux frères Etienne et Simon Rainaldi de Antiquis, de Récanati. Malheureusement, les offrandes des pèlerins visitant la Sainte Maison, déposée entre les mains des propriétaires du lieu, éveillèrent la cupidité de ces derniers, qui se prirent de querelle, l'un disputant à l'autre la propriété où reposait la sainte demeure.

Mais Dieu eut vite fait cesser le scandale: la Sainte Maison fut transportée miraculeusement au milieu même de la voie publique qui va de Récanati à l'Odriatique.

C'est là que, depuis sept siècles, repose la maison natale de la Sainte Vierge, objet d'un culte spécial et universel, théâtre de nombreux et éclatants miracles, sanctuaire enrichi d'indulgences considérables et de privilèges insignes, aujourd'hui enchâssée dans une magnifique basilique, où les pèlerins ne cessent d'accourir de toutes les parties du monde, heureux de se prosterner avec amour et vénération dans l'humble maison où le "Verbe s'est fait chair."

(LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC).

Cette thèse a été l'objet, en ces derniers temps, de sérieuses controverses. Les tenants de la non-authenticité de la translation ne peuvent toujours pas tourner en leur faveur ce récent décret de la Sacrée Congrégation des Rites :

Entre tous les sanctuaires qui, dans l'Eglise catholique, sont dédiés à la bienheureuse Vierge Marie, celui de Lorette est tenu avec raison pour le plus célèbre, comme jouissant, depuis environ six cents ans, d'une plus grande vénération et d'un culte spécial: nous voulons parler de la sainte maison dans laquelle est née la Vierge Mère de Jésus, et qui a été sanctifiée par les divins mystères: car c'est là que le *Verbe s'est fait chair*.

Cette sainte maison, jadis dans les régions sacrées de la Palestine, a été transportée par le ministère des anges, d'abord en Dalmatie, puis sur le sol de la province du Picenum, au sein de l'Eglise catholique, où elle brille d'un éclat exceptionnel par les miracles qui s'y opèrent et par les célestes bienfaits dont y sont inondés les fidèles.

Or, la fête de cette merveilleuse translation, fixée vers la fin du XVIIIe siècle, au 10 décembre de chaque année, avec un office et une messe propres, fut célébrée exactement à la fois dans le susdit Picenum, dans les autres diocèses d'Italie, et peu à peu dans un grand nombre de pays et de diocèse du monde entier. En conséquence, et

connaissant les désirs et les vœux de leurs diocésains, et l'on peut dire de tous les catholiques, les évêques de la province du Picenum, craignant que la dévotion à ce grand sanctuaire ne vienne à souffrir quelque dommage, ont prié Notre Saint Père le Pape Benoît XV de daigner permettre que la fête de la Translation de la sainte maison de la Très Sainte Vierge soit célébrée en son jour traditionnel du 10 décembre de chaque année.

En conséquence, Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV a accueilli favorablement les vœux susdits dont le soussigné cardinal pro-préfet de la Sacrée Congrégation des Rites lui a fait part, et mû aussi par sa dévotion personnelle envers la Mère de Dieu, a décrété que la fête de la Translation de la sainte maison de la Bienheureuse Vierge Marie soit célébrée le 10 décembre avec office et messe propres déjà approuvés et conformément aux rubriques, sous le rite double majeur, dans tous les diocèses d'Italie et des îles adjacentes, comme aussi par tous les Ordres réguliers et les familles religieuses, y compris ceux qui ont un calendrier spécial.

En outre, Sa Sainteté permet que cette même fête de la Bienheureuse Vierge Marie soit accordée sous les clauses et conditions sus-indiquées à tous les diocèses et familles religieuses dont les Ordinaires ou les supérieurs en feront la demande.

Nonobstant toutes choses contraires, le jour du 12 avril 1916.

Signé : A., CARD, évêque de Porto et
de Sainte-Ruffine.
S. R. C., PRO-PRÉFET.
ALEXANDRE VERDE, secrétaire.

POUR RIRE

Dans un gros village du Midi on préparait la crèche de Noël, et dame ! on tenait à la faire belle.

Un libre penseur de l'endroit, dont l'esprit était aussi gros que la panse, s'amusait aux dépens des pieuses architectes. Celles-ci s'étaient contentées jusque-là, de répondre par le calme et le silence, mais, chez des méridionales, ça ne pouvait durer longtemps...

Vers l'après-midi, entouré de quatre ou cinq de ses admirateurs, l'homme au gros esprit apostropha l'une des travailleuses : "Mademoiselle Nénette, fit-il, s'il vous manque quelque chose pour la bâtisse, faudra le dire. C'est toujours pas une Sainte Vierge qui vous manque ? vous en feriez une belle, vous !"

—"Monsieur, reprit la demoiselle sans se déconcerter, il ne nous manque qu'un âne... Quand ce sera l'heure, je vous enverrai chercher."

LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Calvaire

TABLEAU DE LA SAINTE VIERGE (\$50.00)

Dames Vve C. D. Lafontaine et P. Delvechis, de Montréal, en à-compte, \$5.00 chacune.

TABLEAU DE ST-JEAN L'EVANGELISTE (\$25.00)

"Si je puis trouver à vendre deux propriétés, je verserai \$25.00 pour le Calvaire."—Dame A. L., du Cap-de-la-Madeleine.

TABLEAU DE SAINTE-MARIE-MADELEINE (\$10.00)

"Ci-inclus \$10.00, en accomplissement d'une promesse faite pour obtenir la vente d'une propriété."—Dame U. M., de Woonsocket.

Arthabaska : Mine G. Vallières, \$1.00 pour faveurs obtenues. — *Baie Shawenegan* : Dame X, \$1.00 pour grâce obtenue.—*Bécancour* : Une abonnée, 50 sous.—*Cap-de-la-Madeleine* : Dlle H. D., pour guérison à obtenir, \$1.00.—*Cass-Lake* : Dlle E. L., \$1.00 pour obtenir un faveur, avec promesse de \$4.00, si je suis exaucée.—*Central Falls* : Dame A. B., pour grâce obtenue et pour solliciter une conversion, \$1.00.—*Gladstone* : Philias Godin, 40 sous.—*Hubbell, Mich* : Pour vente de propriété après promesse de \$5.00. — Dame Joseph Beauchamp.—*Lewiston* : Dlle Parent, 40 sous.—*Makamick* : Dame H. H., 30 sous, pour faveur obtenue.—*Manchester* : Dame Mary Caya, \$5.00 pour faveur obtenue.—*North-Attleboro* : Pour guérison obtenue d'une forte attaque de bronchite, \$5.00. — Dame Henri Achim.—*St-Elzéar* : Dame R. Beaudoin, 10 sous.—*St-Frédéric de Beauce* : Dame Vital Cliche, \$2.50 pour guérison obtenue.—*St-Grégoire* : Dame D. Gaudet, 25 sous pour faveur obtenue. — *St-Raymond* : Dame Napoléon Genois, \$5.00 pour faveur obtenue.—*St-Tite* : Dame Philippe Perigny, 25 sous, pour obtenir une guérison.—*Turcotte* : X, 50 sous.—*Waterbury* : Dame Octave Lord, pour faveur obtenue, \$5.00.—? 50 sous.

Les maladies, les tentations, les peines, sont autant de croix qui nous conduisent au ciel. Tout cela sera bientôt passé... Le bon Dieu ne demande pas de nous le martyre du corps, il nous demande seulement le martyre du coeur et de la volonté. Plus les hommes fuient la croix, plus la croix les poursuit et les écrase de fardeaux. Celui qui va au devant de la croix, marche à l'opposé des croix.

B. CURÉ D'ARS.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salu-
taire de vous rendre grâces en tout
temps et en tout lieu."

Avis Importants :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Almaville : Faveur obtenue. Off: 65 sous.—Dme C. H.—*Asbestos* : Faveurs.—Dme M. Hamel.—*Aston-Jonction* : Faveur. Off: un abonnement.—Dlle M. A. L.—*Baie Shawenegan* : Grâce obtenue. Off: \$1.00 pour le Calvaire.—Dme R. L.—*Beauceville* : Guérison; vente d'une propriété; succès en affaire. Off: \$1.25.—Dme B. Dussault.—*Beauce Junction* : Faveur. Off: 50 sous.—Dme J. A. F.—*Berthier* : Grâce. Off: 50 sous pour messe.—A. E.—*Biddeford* : Faveur. Off.—Une abonnée.—*Blackstone, Mass* : Heureuse naissance. Off: \$2.20.—Mde A. Benoit.—*Bonfield, Ont.* : Faveur. Off: \$1.25 et un abonnement.—A. R.—*Cap-de-la-Madeleine* : Conversion obtenue.—Dme A. L.—Grande faveur obtenue après promesse d'un abonnement pour les pauvres.—Dame R. Laroché.—*Central Falls* : Position obtenue. Off: une grand'messe.—Mde O. L.—Faveur obtenue. Off: une grand'messe.—Omer Larivière.—*Champlain* : Faveur. Off: une grand'messe.—Une Enf. de Marie.—Deux guérisons.—Dame D. G.—*Charlesbourg* : Heureuse naissance. Off: 25 sous.—Dme J. B. L. Jobin. —*Cookshire* : Faveur. Off: 50 sous pour luminaire et un abonnement.—Dme V. D.—*Deschambault* : Faveur obtenue, réussite d'une opération, une intention particulière. Off: 25 sous.—E. M.—*D'Israëli* : Faveurs. Off: 10 sous.—Dme N. L.—*Drummondville* : Guérison d'un mal de gorge. Off: une messe basse.—Dme Alf. Simard.—*Duvernay, Alta* : Guérison de ma petite fille. Off: 50 sous.—Dme O. P.—*Escanaba, Mich.* : Guérison. Off: \$1.00.—Une abonnée.—*Frampton* : Faveur. Off: 10 sous.—Dme D. L.—*Grand'Mère* : Guérison. Off: une messe perpétuelle.—Une Enf. de Marie.—Faveur. Off: \$1.00.—Dme E. L.—*Grondines* : Plusieurs faveurs. Off: \$1.00.—Dme L. P.—*Grondines-Est* : Guérison d'un enfant paralysé après usage de roses bénites et d'un abonnement.—Dame W. G.—*Lachevrotière* : Guérison. Off: 25 sous.—Dme C. M.—*La Tuque* : Un étudiant pour succès dans ses études.—Un enfant malade.—*Lawrence, Mass* : Guérison et conversion.—Dme H. L.—*Les Escoumains* : Guérison d'un mal d'oreilles, après neuvaine. Off: 10 sous.—Dme A. B.—Faveur obtenue. Off: \$1.00.—Dme X. G., fils.—Réussite d'une opération. Off: un abonnement.—Dme A. G.—*Loretteville* : Faveur. Off: un abonnement.—Mde Y. D.—*Louiseville* : Grâce obtenue. Off: une messe pour les âmes.—Dme O. D.—Faveur. Off: 40 sous.—Mlle E. B.—*Marlboro* : Faveur. Off: \$2.00.—Un pèlerin.—*Moncton* : Guérison pour ma mère.—Une abonnée.—*Monte-Bello* : Deux grâces obtenues. Off: 2 abonnements et \$1.00.—Deux abonnées.—*Montréal* : Guérison

obtenue.—Dme Bergeron.—*Medelec* : Faveur obtenue. Off: un abonnement.—Dme P. F.—*New-Bedford* : Faveur sollicitée, et une déjà obtenue.—Dme Doyon.—*Nicolet* : Obtention d'un diplôme. Guérisons et faveurs.—Mde O. B.—*Northboro* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant; autres faveurs. Off: \$2.75.—Dame H. Wile. — *North-Bay, Ont.* : Grande faveur obtenue. Off: 3 abonnements.—Mde S. R. B.—*Pintendre* : Heureuse maladie. Off: une messe.—Une abonnée.—*Québec* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant.—Mde L. C.—Faveur obtenue par l'intercession des âmes du Purgatoire.—Mde A. Nadeau.—Grande faveur.—Dme L. B. G.—*Ramore, Ont.* : Guérison et protection obtenues. Off: \$1.00.—Une abonnée.—*Rochester* : Trois guérisons demandées.—Des abonnées.—*Rosaireville, N.B.* : Guérison obtenue. Off: 25 sous.—Mlle R. Leblanc. — *Ste-Anne-des-Monts* : Mde Vve Ant. Bédard.—*St-Anselme, N.B.* : Plusieurs faveurs.—Mde E. L.—*St-Boniface de Shawenegan* : Guérison de mon enfant. Off: un abonnement.—Dme Adélaré Boucher.—*Ste-Brigitte-de-Laval* : Faveurs. Off: un abonnement.—Dame Vve R. G.—*St-Elphège* : Guérison de mon petit garçon. Off: 2 abonnements.—Dme J. L.—*St-Ephrem, Bce* : Guérison de mon enfant. Off: 25 sous.—Dme D. Roy.—*St-Etienne* : Plusieurs faveurs. — Une abonnée.—*St-Eustache* : Guérison obtenue. Off: \$5.00.—Dme A. R.—*St-Gédéon Sta* : Protection dans la maladie. Off: 50 sous.—Dme D. F.—*St-Georges, Bce* : Grâces obtenues. Off: un abonnement.—Mde J. F.—*St-Hyacinthe* : Guérison. Off: \$1.00.—A. E. L.—*St-Joachim* : Plusieurs faveurs. Off: un abonnement.—Mlle J. L.—*St-Léon* : Guérison. Offrande au Sanctuaire.—Une abonnée.—Guérison par l'intercession du bon Père Frédéric.—Une abonnée.—*St-Louis-de-Champlain* : Plusieurs faveurs.—Mlle M. R.—*Ste-Monique* : Succès dans un examen.—Une abonnée.—*St-Norbert* : Guérison de mon bébé, par l'intercession de N. D. du Cap et du Bon Père Albini, O.M.I., Off: un abonnement.—Dme H. B.—*St-Paul des Métis* : Faveur obtenue et secours en maladie.—H. F.—*St-Stanislas* : Grâce obtenue. Off: \$1.00.—Hector Trépanier.—*St-Stanislas de Champlain* : Guérison de mon petit garçon. Off: un abonnement.—Dme N. L.—*St-Théodore de la Grande Anse* : Guérison obtenue.—Dme J. T.—*St-Tite* : Guérison. Off: 25 sous.—Une abonnée.—*St-Valère* : Grâce obtenue. Off: un abonnement.—Dme L. B.—*St-Valier* : Guérison et heureuse maladie. Off: \$2.00.—Dme A. R.—*St-Wenceslas* : Plusieurs faveurs. Off: 25 sous.—Une Enf. de Marie.—*Sholbred* : Exemption de maladie, et autres faveurs. Off: un abonnement.—Dme E. C. — *Sturgeon's Falls* : Ma guérison et celle de mon bébé.—Dme L. R. Frappier.—*Trois-Rivières* : Guérison d'un mal de dents. Off: 50 sous.—Dme L. C.—Guérison, et plusieurs faveurs obtenues.—Mde S. St. O.—Guérison. Off: une messe.—Dme M. Arcand.—Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off: 25 sous.—Dme J. C.—*Vincennes* : Faveur spirituelle. Off: \$1.00.—Une abonnée.—*Waterbury, Conn* : Faveur spéciale. Off: un abonnement pour les pauvres.—Dl'e L.H.H.—Faveurs, réussite d'une opération. Off: \$7.50.—Dme O. L.—*Westmount* : Guérison et faveur. Off: \$1.00.—Dlle R. L.—*Yamachiche* : Faveurs. Off: un abonnement.—Mlle A. A.

Recommandations

O Toute-puissance suppliante, prie
pour nous.

Avis importants

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Anse aux Fraises : Faveurs demandées. Off: 2 abonnements. — Dme W. D.—*Beaumont* : Vente d'une propriété. Prom: \$10.00.— Dme A. B.—*Belfield, N. Dak* : Obtention d'un contrat. Prom: une grand'messe.—Dme O. R.—*Bell River* : Guérison de ma mère. Off: 2 abonnements.—Sa fille.—*Berlin* : Grâce sollicitée. Prom: un abonnement pour les pauvres.—Dme N. A.—*Cambridge, Mass* : Guérison, sans opération, demandée. Prom: \$1.00.—Une abonnée.—*Cap de la Madeleine* : Guérison complète. Off: 75 sous pour messe et don.—Dlle J. D.—*Charlesbourg* : Guérison.—Mde A. T.—*Gravelbourg* : Guérison et vente d'une propriété. Prom: \$10.00.—M. A. R.—*Limoilou* : Conversion d'un père de famille.—Une abonnée.—*Loretteville* : Conversion d'un enfant. Off: 40 sous.—L. L.—*Lowell* : Conversions. Prom: une aumône.—Une abonnée.—*Montréal* : Prompte conversion et grâce temporelle.—M. H.—*Nicolet* : Réussite et vocation d'une jeune fille.—Dme O. B.—*Princeville* : Un jeune homme.—Une zélatrice.—*Providence, R. I.* : Guérison et grâce de connaître ma vocation. Off: \$1.25.—Mlle A. L.—*Québec* : Faveur sollicitée. Prom: une aumône.—Mde Alf. P.—Succès et conversion.—Dme J. P. Pelletier.—*Rivière Lafleur, I. O.* : Retour d'un frère absent. Grâce sollicitée.—Une abonnée.—*Ste-Angèle de Laval* : Faveur. Guérison. Grâce de connaître ma vocation. Off: une messe.—Une abonnée.—*St-Appolinaire* : Obtention d'un emploi. Prom: 50 sous.—Un jeune homme.—*St-Césaire* : Guérison demandée. Prom: \$1.00. — Dlle R. B.—*Ste-Clothilde de Horton* : Santé, succès, courage. Off: \$1.00.—Dme H. J.—*St-Hyacinthe* : Guérison demandée.—A. E. L.—*St-Jean-Port-Joli* : Un père de famille en danger de perdre la foi.—Une abonnée.—*St-Maurice* : Accord et santé dans ma famille. Faveur spéciale.—Dme A. T.—*Ste-Monique* : Retour à la santé. Guérisons, succès. Prom: \$5.00.—Une abonnée.—*St-Paul des Métis* : Une personne malade. Prom: Un abonnement à vie.—H. F.—*St-Valère* : Ma vocation. Santé. Guérisons.—Une abonnée.—*Walhalla, N.D.* : Conversion d'une personne chère.—Une abonnée.—? : Santé. Un père de famille adonné à la boisson et en danger de perdre sa position. Conversion. Heureuse naissance.—Une zélatrice.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

NOS BIENFAITEURS

Madame H. Montplaisir, sénateur, des Trois-Rivières.

NOS ZÉLATRICES

Dame Ernest Mineau, de Louiseville.

Dame Joseph Lafleur, de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Née au Cap de la Madeleine, elle a toujours eu, pour sa bonne Mère, un culte spécial. Il y a douze ans, à la suite d'une faveur obtenue, elle s'était faite zélatrice de nos annales. Quelque temps après, elle tomba malade pour ne plus se rétablir parfaitement. Elle endura ses souffrances jusqu'au bout avec une patience admirable, puisant sa force, dans la récitation de son Rosaire, surtout dans les derniers jours. Son dernier soupir fut un acte de confiance en N.-D. du Cap.

NOS ABONNÉS

Baie du Febvre : Mde Benjamin Beliveau.—*Batiscan* : M. Bazélique Déry.—*Berthier* : Alma et Joseph Sylvestre.—*Bying Inlet* : M. Horace Bertrand.—*Central Falls* : M. Napoléon Beauvais.—*Etats-Unis* : M. Alphonse Lafrance.—*Grand Falls, N.B.* : M. Bruno Poitras.—*Gravelbourg* : M. Arthur Amyot.—*Joliette* : Monsieur le Chanoine Sylvestre.—*L'Anse à la Barbe* : M. Joseph Ludger Morin.—*La Tuque* : M. François Boucher.—*L'Épiphanie* : Mde Adélarde Limoges.—*Manchester* : Mlle Zoela Couture.—*Mandeville* : M. Gingras.—*Normandin* : Narcisse Trottier.—*North Dakota* : M. Jos. Ulric Morin.—*Québec* : M. Joseph Drolet.—M. François Grenon.—Mde Vve Cyrille Delisle.—*Richmond, Vt.* : M. Pierre Brunelle.—*Ste-Anne-de-la-Pérade* : M. Adolphe Leduc.—*St Adelphe* : Dame Philippe Bordeleau.—*St-Cyrille* : M. Pierre Guimond.—*Ste-Elisabeth de Warwick* : Dame Nazaire Auclair.—*St Ignace de Loyola* : Mde Thomas Lamonde.—*St Jean Baptiste de Rouville* : Mde Léopold Desnoyers.—*St Jérôme* : Mde Antoine Belanger.—M. Antoine Bélanger.—*St Joachim* : M. Téléphore Renaud ; Mde Désiré Lessard ; M. Benoni Guérin.—*St-Lin* : Dme Joseph Lachapelle.—*St Michel de Bellechasse* : M. Louis Breton.—*Ste-Monique* : Mlle Hortense Vigneault.—*Ste Ursule* : M. Jos. Alfred Branchaud.—*St-Basile* : Mlle M. T. Dérome.—*Trois-Rivières* : Dame Charles Bourgeois, avocat.

La Sème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.

Bibliographie Mariale

*"On ne publiera jamais assez les gloires
de Marie."* SAINT BERNARD.

"CENT ANS D'APOSTOLAT."

(En vente au bureau des Annales à raison de \$1.00 plus 25 sous pour frais de poste.)

Parmi les livres qui racontent la fondation et les développements d'un ordre religieux il en est peu qui soient d'une lecture aussi facile et aussi captivante que *"Les Oblats de Marie Immaculée durant le premier siècle de leur existence,"* par le R. P. Th. Ortolan, O.M.I. Le premier volume raconte la période qui s'étend des origines de la Congrégation (1816) à la mort de son fondateur, Mgr de Mazenod (1861).

Mgr de Mazenod, dont la première partie du volume rapporte une courte mais substantielle biographie, était un fils de la Provence; né en 1782 il connut de bonne heure les tyrannies de la révolution; dès l'âge de neuf ans, il partait pour l'exil avec les siens; c'est là, en Italie, que le jeune de Mazenod fit ses études classiques; quand en 1802 les circonstances politiques lui permirent de rentrer dans sa patrie, il avait décidé de se consacrer au service du Seigneur; aussi refusa-t-il les offres brillantes du ministre de l'intérieur comme il devait quelques années après refuser les dignités ecclésiastiques.

Devenu prêtre, il se consacre à l'évangélisation des pauvres et prêche avec la collaboration de quelques autres prêtres, des missions dont le succès est resté légendaire. Les Missionnaires de la Provence petit à petit s'acheminent vers la vie de communauté et forts de l'approbation de Rome, prononcent leurs premiers vœux de religion le 11 avril 1816.

Dès lors, partagée entre les succès apostoliques et les épreuves qui assaillent toutes les oeuvres destinées à vivre, la congrégation des Oblats de Marie Immaculée — un nom qui lui fut donné par Léon XII, rayonna sur le sol de France où elle n'a jamais cessé de prospérer jusqu'aux années de proscription.

Son extension en France tient du merveilleux quand on songe au nombre extraordinaire de missionnaires renommés qu'elle a comptés dans son sein.

Après la France, la Suisse; après la Suisse, les Iles britanniques, après les Iles Britanniques, l'Amérique, et l'Océanie, et toute la terre eut sa part de leur dévouement apostolique.

Le volume 1er dont nous parlons ne parle que des travaux des Oblats en Europe et du vivant de leur fondateur; mais on sait combien mouvementée fut cette époque de l'histoire: c'était le temps où

les prérogatives galicanes sentaient venir leur mort et pourtant voulaient continuer de vivre à tout prix; c'était le temps où d'être ultramontain demandait du courage et un sens théologique alors passablement émoussé au pays de France; c'était le temps où de Lamennais et ses compagnons défendaient à Rome leurs théories de plus en plus suspectes; c'était le temps où la définition prochaine du dogme de l'Immaculée Conception préoccupait le monde théologique et effrayait les esprits timides; c'était le temps où Pie IX, rétablissait la hiérarchie catholique en Angleterre.

Mgr. de Mazenod tenu en haute considération à Rome brilla dans tous ces événements par la profondeur de sa sagesse et le rôle prépondérant qu'il y joua.

Le R. P. Ortolan dans des chapitres courts, précis, et alertement rédigés, ressuscite cette période avec beaucoup de succès; son livre a plus de six cents pages, mais il est bien aéré et il renferme des portraits des vues, des cartes et des plans qui ajoutent encore à l'intérêt du texte.

Les anecdotes, les silhouettes des principaux missionnaires y sont tracées de mains de maîtres et très bien caractéristiques.

Cent ans d'apostolat en six cents pages et en des pages aussi intéressantes à parcourir, c'est un succès.

"NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE DE ST-LÉON LE GRAND"

Volume in-8o d'une centaine de pages, magnifiquement imprimé et orné de nombreuses et intéressantes gravures. L'auteur est Mlle Amanda Plourde qui mérite les félicitations de ceux qui lisent et aiment l'histoire.

Le livre est en vente chez l'auteur, à Saint-Léon le Grand, (Maskinongé), au prix de 50 sous plus les frais de poste.

Vers l'après-midi, entouré de quatre ou cinq de ses admirateurs,

* * *

Ci-gît Jean-Pierre Parmelan,
Le plus avare homme de Rennes,
Mort la veille du jour de l'an;
De peur de donner des étrennes !
